

République française

Département de l'Hérault

2019_05_07_19

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES Séance du 05 juillet 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/06/2019

Présents: 20

L'an deux mille dix-neuf et le cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous

la présidence de Monsieur Jean ARCAS Dont Présents non votants :0

Représentés : 0

Présents : Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL,

Votants: 20 Pour: 20

Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine

REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL

Contre: 0

Représentés:

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO,

Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

Absents:

Objet: Contrat de ruralité 2019 pour le territoire du Haut Languedoc et Vignobles

Le contrat de ruralité Haut Languedoc et Vignobles a été signé le 22 mars 2017 à Villemagne l'Argentière. Ce contrat a été élaboré en partenariat avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies territoriales.

Pour 2019, l'annexe financière du contrat compte 12 opérations :

- Maison de santé Commune de Puisserguier
- Passerelle Commune de Saint-Chinian
- Maison de services communautaire à Cessenon-sur-Orb Communauté de communes Sud Hérault
- Ad'AP Commune de Puissalicon
- Aménagement et mise en valeur de l'entré ouest du village Commune de La Caunette
- Aménagement du centre ancien Commune de Gabian
- Atelier de transformation collectif Commune de Riols
- Mine Simon Commune de Graissessac
- Aires de camping-cars à Lamalou-les-Bains Communauté de commune Grand Orb
- Restauration et mise en valeur du site des Moulins de Lenthéric Communauté de communes Les **Avant-Monts**
- Aménagement de l'espace castral à Roquessels Communauté de communes Les Avant-Monts
- Aménagement et mise en sécurité des Moulins à Faugères Communauté de communes Les Avant-Monts.

Tous les autres dossiers déposés dans le cadre du Contrat de ruralité n'ont pas été retenus au titre de l'enveloppe 2019.

Sous Préfecture de Béziers (Hérault) Date de réception de l'AR: 08/07/2019 034-253403554-20190705-2019_05_07_19-DE Les crédits d'État mobilisés s'élèvent à 1 786 445 €, répartis de la manière suivante :

Coûts d'opérations	Total crédits État programmés par type de crédits	DETR	DSIL « contrat de ruralité »
5 220 673 €	1 786 445 €	650 539 €	1 135 906 €

Le Président remercie l'assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Le Président, Jean ARCAS

